

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020

Conseillers en exercice :

77 L'an deux mille vingt, le quatorze décembre, à dix-neuf heures,

Présents:

65 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à la

Absents excusés :

5 salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour, après

Pouvoirs :

7 convocation légale sous la Présidence de Madame Céline

Votants:

72 CHARRIAUD.

Présents:

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Didier BIENAIME, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Robert BOUDON, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Éric BOULDOIRES, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, MME Bonnie DELEPINE, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Adrien LAMAT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, MME Sylvie PORTAL, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Joël BRUN, M. Bernard COUDY, M. Vital GENDRE, MME Patricia RENAUD, M. Olivier REVERSAT.

Pouvoirs:

M. Gilles BIGOT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE,

M. Richard BONAL donne pouvoir à M. Daniel MIRAL,

M. Claude BONNEFOI donne pouvoir à MME Yolande CHASSANG,

MME Olivia GUEROULT donne pouvoir M. Pierre SEGUIS,

MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU,

M. Louis PECHAUD donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU,

MME Patricia ROCHÈS donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE.

Monsieur Adrien LAMAT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 22 décembre 2020 et que la convocation avait été faite le 8 décembre 2020.

Madame le Président déclare la séance ouverte à 19H10.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et les débats,

CHOIX DES MODALITÉS DE VOTE POUR LA SÉANCE

♣ PROCEDE au vote des rapports à l'ordre du jour de la séance du 14 décembre 2020 via un vote électronique à scrutin public ou secret, selon les résultats du vote à main levée.

POUR: 72 VOIX

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 OCTOBRE 2020

+ **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire du mardi 13 octobre 2020. POUR : 68 VOIX

ABSTENTIONS : 4 (M. Eric BOULDOIRES, MME Sylvie PORTAL, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE).

1

DESIGNATION DE QUATRE REPRESENTANTS A LA MISSION LOCALE DES HAUTES TERRES

→ DESIGNE quatre représentants pour siéger au sein du conseil d'administration de la Mission locale des Hautes Terres, tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

 TITULAIRES	
 MME Martine GUIBERT	
 M. Jean-Marc BOUDOU	
 MME Marilyne VICARD	
MME Bonnie DELEPINE	

POUR: 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1

CREATION DE COMMISSIONS INTERCOMMUNALES THEMATIQUES

- La CRÉE les quinze commissions intercommunales thématiques suivantes :
 - ✓ Agriculture, forêt et alimentation,
 - ✓ Culture et Patrimoine,
 - ✓ Cycle de l'eau,
 - ✓ Déchets,
 - ✓ Développement communal, services aux communes et aux habitants,
 - ✓ Economie, emploi et formation,
 - ✓ Environnement et transition énergétique,
 - ✓ Finances.
 - ✓ Gens du voyage,
 - ✓ Habitat et planification,
 - ✓ Mobilité et transport scolaire,
 - ✓ Politique éducative et sociale (petite enfance, enfance, jeunesse, aînés),
 - ✓ Santé
 - ✓ Sport et activités de pleine nature,
 - ✓ Tourisme et thermalisme.
- ↓ **DECIDE** que chaque commission se réunira à minima deux fois par an.

POUR: 69 VOIX

ABSTENTIONS: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Eric BOULDOIRES)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Bernard REMISE)

AIDES AUX COMMUNES - FONDS INTERCOMMUNAL DE RELANCE

- ♣ ATTRIBUE un fonds de concours aux communes membres de Saint-Flour Communauté du montant prévisionnel figurant au tableau tel qu'annexé à la délibération ;
- **AUTORISE** Madame le Président, par décision, à réajuster le montant définitif alloué par commune en fonction des financements obtenus et des montants de travaux réalisés ;
- ↓ DIT que ce fonds de concours sera versé à l'appui des justificatifs comptables produits par les communes de Saint-Flour Communauté et certifiant des dépenses acquittées et des financements définitifs obtenus.

POUR: 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (MME Emmanuelle NIOCEL JULHES)

19h43: M. Olivier REVERSAT rejoint la séance

BUDGET PRIMITIF 2020 - AVANCES REMBOURSABLES DU BUDGET GENERAL AUX BUDGETS ANNEXES - DECISIONS MODIFICATIVES

- **AUTORISE** Madame le Président à procéder à un prêt gratuit du budget général vers les budgets annexes Pôle Patrimoine pour un montant de 26 419 et Collecte des OM/Déchetteries pour un montant de 21 425 €, avec pour objet le préfinancement de la recette de FCTVA à venir ;
- ↓ DIT que ce prêt sera remboursé au plus tard le 31 décembre 2021;
- ♣ ADOPTE la décision modificative budgétaire telle que présentée ci-dessous :

	DEPENSES	· ·	·	RECETTES	
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
- 1		Budget o	général		
c/27638	Avance remboursable Pôle patrimoine	+ 26 419 €	c/27638	Remboursement avance remboursable Pôle patrimoine	+ 26 419 €
c/27638	Avance remboursable Collecte des OM/Déchetteries	+ 21 425€	c/27638	Remboursement avance remboursable Collecte des OM/Déchetteries	+ 21 425 €
	Budg	get annexe F	Pôle patrim	noine	-
			c/10222	FCTVA	- 26 419 €
			c/168758	Prêt de la collectivité de rattachement	+ 26 419 €
	Budget ann	exe Collecte	des OM/D)échetteries	
			c/10222	FCTVA	- 21 425 €
			c/168758	Prêt de la collectivité de rattachement	+ 21 425€
	TOTAL	47 844 €		TOTAL	47 844 €

PROCEDE aux mouvements comptables nécessaires à cette démarche.

POUR: 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Jérôme GRAS)

BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES/DECHETTERIES : CONSTITUTION D'UNE PROVISION

- **CONSTITUE** une provision de 102 690,46 € sur le budget annexe Collecte des OM / Déchetteries 2020, en vue d'une évolution des coûts de TGAP ;
- **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 68 VOIX

ABSTENTIONS: 2 (M. Philippe DE LAROCHE, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE) NE PREND PAS PART AU VOTE: 3 (M. Jean-Luc PERRIN, M. Frédéric ASTRUC, M. Bernard REMISE)

BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES/DECHETTERIES : PROPOSITION D'ADMISSION EN CREANCE ETEINTE

4 ADMET en créance éteinte la créance détaillée ci-dessous comme suit :

COLLECTE DES OM/DECHETTERIES : 5 € exercice 2015

4 AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 70 VOIX

ABSTENTIONS: 2 (M. Olivier REVERSAT, M. Jean-Paul RESCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Bernard REMISE)

BUDGET ANNEXE 2020 « ZA NEUVEGLISE » - DECISION MODIFICATIVE

♣ ADOPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE		MONTANT
Budget a	nnexe ZA Neuvéglise – ré			entre capital et intéré	èt de l'annuité
<u></u>		d'emp	runt		
Secti	on de fonctionnement				, , ,
c/66111	Intérêt d'emprunts	-6 225 €	c/7133	Stocks	- 6 225 €
Sect	tion d'investissement				
c/3355 (ordre)	Stocks	- 6 225 €			
c/1641	Remboursement capital emprunts	+ 6 225 €			

↓ AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « ZA DE BELVEZET » - DECISION MODIFICATIVE

♣ ADOPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget an	nexe ZA de Belvezet – a viabilisation	idaptation de l i pour l'extens	inscription ion de la z	n budgétaire au projet one d'activités	de travaux de
Section	on de fonctionnement				
c/605	Travaux	+ 40 000 €	c/7133	Stocks	+ 40 000 €
Secti	on d'investissement				
c/3355 (ordre)	Stocks	+ 40 000 €	c/1641	Emprunt	+ 40 000 €

♣ AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE) NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « COLLECTE DES OM / DECHETTERIES » - DECISIONS MODIFICATIVES

♣ ADOPTE les décisions modificatives telles que présentées ci-dessous :

	DEPENSES			RECETTES	
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
	Ajustem	nnexe Collec	te des OM/Déc ent des travaux	hetteries en régie	
Sectio	n de fonctionnement				
c/023	Virement à la section d'investissement	+ 3 000 €	c/722 (ordre)	Travaux en régie	+ 3 000 €
Secti	on d'investissement				
c/2312 (ordre)	Travaux en régie	+ 3 000 €	c/021	Virement de la section de fonctionnement	+ 3 000 €

	Budget an Amortissements		e des OM/Déc de renégociat		
	Section de fonctionnemer				
c/6862- 040	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+1 423 €			
c/023	Virement à la section d'investissement	- 1 423 €			
	Section d'investissement				·
			c/4817-042	Pénalités de renégociation de la dette	+ 1 423 €
			c/021	Virement de la section de fonctionnement	- 1 423 €

♣ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « PÔLE PATRIMOINE » - DECISION MODIFICATIVE

♣ ADOPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

	DEPENSES			RECETTES	,
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
			Pôle patrimoir		
<u> </u>	Ajustement des	montants de s		<u> Four jardin de St Mar</u>	tin
			c/1321-Op.16	Subvention Etat	+ 2 673 €
			c/1322-Op.16	Subvention Région	- 39 €
			c/1323-Op.16	Subvention Département	+ 930,50€
			c/1641-Op.16	Emprunt	- 3564,50 €

↓ AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE) NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

REGIE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET COLLECTIF POUR LE RAMASSAGE DES BOUES ISSUES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2020 - DECISION MODIFICATIVE

4 ADOPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

	DEPENSES			RECETTES	·
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
	Régie du SPANC	- ajustement	des charges	de personnel	<u> </u>
c/673	Charges exceptionnelles	- 1 000 €			
c/648	Autres charges de personnel	+ 1 000 €			

♣ AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE) NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « ENSEIGNEMENT DIFFUSION ARTISTIQUE ET LECTURE PUBLIQUE » - DECISION MODIFICATIVE

♣ ADOPTE les décisions modificatives telles que présentées ci-dessous :

	DEPENSES			RECETTES	
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Intégratio	Budget annexe Ensei n des frais d'étude – pô			ie et lecture publiqu	ie
c/2313-	-			",	
041	Constructions	+ 34 9/6 €	c/2031-041	Frais d'études	+ 34 414 €

Régularis	ation des écritures d'amoi	rtissement			
c/6811	Dotations aux amortissements : installations techniques	+ 771.49 €	c/28158	Amortissement des immobilisations : Installations technique	+ 320.00 €
c/6068	Achats autres matières et fournitures	-320.00€	c/28184	Amortissement des immobilisations : Mobilier	+ 451.49 €
c/678	Autres charges exceptionnelles	-451.49 €	c/10222	FCTVA	- 771.49 €

∔ AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET GENERAL 2020 - DECISIONS MODIFICATIVES

↓ ADOPTE les décisions modificatives telles que présentées ci-dessous :

	DEPENSES			RECETTES	
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
		Budget gé	néral		
Régularisat	ion d'imputations – subve	ntions d'équipe	ment		
Construction	on halle de sport Planèze				
c/1328	Subvention non transférable Autres	+ 2 500 €	c/1331	Subvention non transférable Etat	+ 2 500 €
Op.106 - To	errain hippique				
c-/1311	Subvention transférable Etat	+ 29 184,59 €	c/1321	Subvention non transférable Etat	+ 29 184,59 €
c/1313	Subvention transférable Département	+ 45 000 €	c/1323	Subvention non transférable Département	+ 45 000 €
Op.56 - Air	es de covoiturage				
c/1311	Subvention transférable Etat	+ 26 108,34 €	c/1321	Subvention non transférable Etat	+ 26 108,34 €
Op.23 - Po	rtage de repas à domicile				
c/1311	Subvention transférable Etat	+ 5 000 €	c/1321	Subvention non transférable Etat	+ 5 000 €
	des frais d'études				
	de Belvezet				
c/2312-041	Aménagement de terrain	+ 43 100 €	c/2031-041	Frais d'études	+ 42 538 €
On 74 - Chi	h house halle Disametant		c/2033-041	Frais d'insertion	+ 562 €
c/2313-041	b house halle Pierrefort Constructions	+ 37 077 €	a/2021 041	Fuels 4//t d	126 54 5 6
C/2313-041	Constructions	+ 3/ 0//€	c/2031-041 c/2033-041	Frais d'études Frais d'insertion	+36 515 € +562 €
Mouvement imprévues	ts de crédits du poste dépe	enses	C/2033-041	Trais a misercion	+302 €
c/2031	Frais d'étude opération 84 – bâtiment multi activités Vieillespesse	+ 726 €			
c/2031	Frais d'étude opération 74 Narse de Nouvialle	+1€			
c/2183	Matériel de bureau opération 69 MSAP Pierrefort	+ 135 €			
c/2188	Autres immobilisations opération 69 MSAP Pierrefort	+ 121 €			
	DEPENSES			RECETTES	
ARTICLE	DESIGNATION Material de huyana	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
c/2183	Matériel de bureau opération 67 MSAP Chaudes Aigues	+ 650 €			
c/2188	Autres immobilisations opération 67 MSAP Chaudes Aigues	+ 121 €			
c/020	Dépenses imprévues d'investissement	-1 754 €			

Fonds local	d'urgence – soutien aux a	nimations – rég	ularisation d	l'imputation – service (OVID
c/6748	Autres Subventions exceptionnelles	- 13 800.98 €			
c/6135	Locations mobilières	+ 320 €			
c/6218	Autres personnels extérieurs	+ 1771.56			
c/6226	Honoraires	+ 10 360 €			
c/6251	Voyages et déplacements	+ 1 082.04 €			_
c/651	Redevances	+ 267.38 €	<u> </u>		W
Exonération	Cotisation Foncière des E	ntreprises pour	· 2020 – serv	ice COVID	
c/7391178	Autres restitutions sur dégrèvement sur contributions directes exceptionnelles	+ 35 000 €			
c/022	Dépenses imprévues de fonctionnement	-35 000 €-			•
FPIC					
739223	FPIC prélèvement	+1€	73223	Fpic reversement	+1€
Budget gén	éral - Amortissements ind	emnités de ren	égociation de	la dette	
_	Section de fonctionnement	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	T		
c/6862-040	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+ 33 626 €			
c/023	Virement à la section d'investissement	- 33 626 €	***		
	Section d'investissement				
			c/4817-042	Pénalités de renégociation de la dette	+ 33 626 €
			c/021	Virement de la section de fonctionnement	- 33 626 €

↓ AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE) NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « POLE TERRITORIAL DE SANTE » - DECISION MODIFICATIVE

♣ ADOPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES			
ARTICLE	E DESIGNATION MONTA		ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	
Budget ar	nnexe Pôle territorial de dette et remb	santé - Amort oursement de	issements in cautions au	idemnités de renégoc ix médecins	iation de la	
	Section de fonctionneme	nt				
c/6862- 040	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+3 136 €	c/70878	Produits des services	+ 600 €	
c/673	Titres annulés	- 1 036 €	c/752	Revenus des immeubles	+ 1 500 €	
	Section d'investissemen	t				
c/165	Dépôts et cautionnements	+ 3 150 €	c/4817-042	Pénalités de renégociation de la dette	+ 3 136 €	
c/2313	Constructions	- 14€				

↓ AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE) NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « CENTRE AQUALUDIQUE » - DECISION MODIFICATIVE

♣ ADOPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES				RECETTES	
ARTICLE DESIGNATION MONTANT			ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe Centre aqualudique - Amortisse			nents indemi	nités de renégociation	n de la dette
	Section de fonctionnemen				ν
c/6862- 040	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+ 9 264€			
c/023	Virement à la section d'investissement	- 9 264 €			
	Section d'investissement		1		*
			c/4817-042	Pénalités de renégociation de la dette	+ 9 264 €
			c/021	Virement de la section de fonctionnement	- 9 264 €

4 AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

REGIE COMMUNAUTAIRE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR 2020 - DECISION MODIFICATIVE

→ ADOPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES			
ARTICLE	ARTICLE DESIGNATION MONTANT		ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	
Régie comr	nunautaire de distributi	on de chaleu	ır - Amortisseme	ents indemnités de re	enégociation	
	de la de	<u>tte et régula</u>	risation d'imput	ations		
	Section de fonctionneme	nt				
c/6862- 040	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+8915€				
c/678	Autres charges exceptionnelles	-4 915 €				
c/6188	Divers	- 4 000 €				
	Section d'investissemen	t				
c/2315- Op.103	Constructions- Volzac	+ 4600 €	c/4817-042	Pénalités de renégociation de la dette	+ 8 915 €	
C/2315- Op.101	Constructions – Crozatier	-4 600 €	c/1641-Op.103	Emprunt – Crozatier	- 13 515 €	
			c/1641-Op.103	Emprunt – Volzac	+ 4600 €	

4 AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE) NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

RELANCE ECONOMIQUE - ANNULATION DE LOYERS - DECISIONS MODIFICATIVES

- ♣ APPROUVE l'annulation des loyers pour l'occupation du multiple rural de Malbo sous réserve de l'avis favorable de la Commune de Malbo pour les mois de novembre et décembre 2020, ainsi que pour le mois de janvier 2021 ;
- ♣ APPROUVE l'annulation des loyers pour l'occupation du multiple rural de Loubaresse, pour le mois de janvier 2021;
- **→ APPROUVE** l'annulation des loyers pour l'occupation du centre équestre de Chabridet, situé à Pierrefort, pour les mois de novembre et décembre 2020, ainsi que pour le mois de janvier 2021 ;
- ♣ ADOPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

	DEPENSES			RECETTES			
ARTICLE DESIGNATION MONTANT			ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT		
В	Budget annexe Ateliers relais de commerce/Multiples ruraux						
D- c/6132	Locations immobilières	- 800 €					
D- c/678	Charges exceptionnelles	+ 800 €					

	Budget général						
D- c/60618	Autres fournitures non stockables	- 1 000 €					
D- c/678	Charges exceptionnelles	+ 1 000 €					

- ↓ DIT que les crédits afférents seront prévus au budget primitif 2021;
- ↓ PROCEDE aux mouvements comptables nécessaires ;
- ↓ AUTORISE Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette démarche.

POUR: 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (MME Ghislaine DELRIEU, M. Jean-Paul RESCHE)

OFFICE DE TOURISME DES PAYS DE SAINT-FLOUR - ADOPTION DU BUDGET 2020

APPROUVE le budget primitif 2020 de l'Office de tourisme des Pays de Saint-Flour dans la limite des crédits budgétaires inscrits au budget primitif 2020 de Saint-Flour Communauté concernant la participation à l'office de tourisme, et réajustée à hauteur de 380 000 €, taxe de séjour incluse.

POUR: 70 VOIX

ABSTENTIONS: 3 (M. Philippe DE LAROCHE, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES)

OFFICE DE TOURISME DES PAYS DE SAINT-FLOUR - CONVENTION RELATIVE AU REVERSEMENT DE LA TAXE DEPARTEMENTALE ADDITIONNELLE A LA TAXE DE SEJOUR

- ♣ APPROUVE les termes de la convention relative au reversement de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour ;
- ♣ AUTORISE Madame le Président à signer ladite convention et tout document afférent au versement de cette taxe additionnelle en faveur du Conseil départemental du Cantal.

POUR: 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (MME Nicole BATIFOL)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES SOCIAUX, CULTURELS ET SPORTIFS COMPLEMENTS 2020

ACCORDE une participation financière, au titre de l'année 2020, aux associations et organismes sociaux, culturels et sportifs, telle que définie dans le tableau ci-dessous :

Association/organisme	Manifestation/projet	Montant accordé au titre de l'année 2019	Montant proposé pour l'exercice 2020
Centre départemental des Musiques et Danses Traditionnelles du Cantal (CdMDT15)	Animations jeunes publics sur le territoire de Saint-Flour Communauté (organisation de bals – camps)	1 500 €	1 000 €
Association « Musée de la Résistance de la 7e cie et des maquis du réduit de la Truyère »	Réédition d'ouvrages de la collection "Mémoire de la Resistance Cantalienne	5 000 €	5 000 €
Initiative Cantal	Accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises (prêts d'honneur + prêts bancaires)	2 000 €	4 000 €
France Active Auvergne	Accompagnement des entreprises	2 000 €	4 000 €

[♣] AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions s'y tenant ainsi que toutes les pièces nécessaires au versement desdites subventions.
POUR : 73 VOIX

AUTORISATION DONNEE A MADAME LE PRESIDENT D'ENGAGER, DE MANDATER ET DE LIQUIDER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 (DANS LA LIMITE DE 25% DES CREDITS D'INVESTISSEMENT OUVERTS AU BUDGET PRIMITIF 2020)

↓ AUTORISE Madame le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2021 de Saint-Flour Communauté dans les conditions ci-dessous énoncées :

Imputation budgétaire	Objet	Montant	
Opération 72 article 2313	Adaptation de l'opération - base DCE - salle culturelle Malbo	12 000 €	
Opération 22 article 2031	ZA de Pierrefort – maitrise d'œuvre partielle	7 200 €	
Opération 110 article 20422	Dossiers OPAH/RU/PIG potentiellement déposés et attribués au 1er trimestre 2021	200 000 €	
Opération 110 article 2031	Ingénierie OPAH sur dossiers 2021	108 000 €	
Opération 42 article 2031	Maitrise d'œuvre maisons de santé de Neuvéglise et Pierrefort	50 000 €	
Opération 25 article 2313	Dépenses complémentaires CIAP	5 000 €	
Opération 19 article 20421	Aides aux points de vente	25 000 €	
TOTAL		407 200 €	

↓ DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif 2021 de Saint-Flour Communauté. POUR : 71 VOIX

ABSTENTIONS: 2 (M. Jean-Pierre JOUVE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE CULTUREL ET ARTISTIQUE A ALLEUZE - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX APPROUVE les avenants en plus-value et en moins-value au lot n°1, 2, 3 et 6 avec les entreprises cidessous :

- Lot n°1 « Gros œuvre VRD » avec l'Entreprise DE ROSSO pour un montant en plus-value de 267€ HT,
- Lot n°2 « Menuiseries intérieures et extérieures bois » avec l'Entreprise Michel CHAREIRE pour un montant en plus-value de 1829 € HT,
- Lot n°3 « Cloisons Isolation Peinture » avec le groupement d'entreprises composé de la SARL AUVERGNE ISOPLAC ET l'entreprise Jean-Marc CHAREIRE pour un montant en moins-value de 827.45 € HT,
- Lot n°6 « Electricité » avec l'Entreprise SARL TARDIEU pour un montant en plus-value de 2758.28 € HT

AUTORISE Madame le Président à signer lesdits avenants.

POUR: 73 VOIX

AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE CULTUREL ET ARTISTIQUE A ALLEUZE - AUTORISATION DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT

↓ VOTE le montant de l'autorisation de programme - crédits de paiement telle que définie ci-après :

				Coût total
Exercice	2019	2020	2021	prévisionnel
		2020	2021	opération TTC
Crédits de paiement			7	operation TTC
Maîtrise d'œuvre	14 087,92 €	20 888,06 €	2 014,08 €	36 990,06 €
Travaux				260 829,19 €
CT/CSPS		263 605,32 €		6 936,00 €
Equipement Matériel mobilier	r 26		62 616,77 €	46 176,67 €
ADO				12 280,23 €
Montant total des crédits par année	14 087,92 €	284 493,38 €	64 630,85 €	363 212,15 €
Recettes prévisionnelles				
CG 15	- €	45 000,00 €	- €	45 000,00 €
Contrat de ruralité	- €	45 000,00 €	- €	45 000,00 €
DETR	- €	54 724,00 €	- €	54 724,00 €
Leader		7 395,42 €		7 395,42 €
Emprunt	73 011,00 €		79 967,79 €	152 978,79 €
Autofinancement		49 786,87 €	8 327,07 €	58 113,94 €
Montant total	73 011,00 €	201 906,29 €	88 294,86 €	363 212,15 €

- → **AUTORISE** Madame le Président à reporter les crédits de paiement sur l'année N+1 automatiquement, toute autre modification devant donner lieu à délibération du conseil communautaire ;
- ↓ AUTORISE Madame le Président à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ces démarches.

POUR: 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Marcel CHASTANG)

AMENAGEMENT DU LAC DE BELVEZET EN VUE DE SA VALORISATION ET DE SON APPROPRIATION LOCALE - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

- ♣ APPROUVE l'avenant en plus-value au lot n°1 « Aménagements paysagers en milieux naturels et sensibles » avec l'entreprise STE au montant en plus-value de 3 554,75 € HT;
- **APPROUVE** l'avenant en moins-value au lot n°3 « Bâtiment d'accueil » avec l'entreprise CHAREIRE au montant en moins-value de 3 802,86 € HT ;
- **↓ AUTORISE** Madame le Président à signer lesdits avenants.

POUR: 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (MME Jeanine RICHARD)

AMENAGEMENT D'UNE MAISON DE L'HABITAT - CENTRE D'INTERPRETATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE TRANCHE 3 : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

- APPROUVE les avenants en plus et moins-values aux lots n°1, n°4, n°5A, n°8, n°13A et n°14 avec les entreprises ci-dessous désignées aux montants ci-après ;
 - Lot n°1 « Maçonnerie, pierre de taille, enduit », avec les Ateliers de Chanteloube pour un montant en plus-value de 5 470 € H.T.;
 - Lot n°4 « Charpente, parquet », avec l'Entreprise BESSE RENOVATION pour un montant en plusvalue de 1 600 € H.T.
 - Lot n°5A « Menuiseries intérieures », avec la SARL COMBE Pascal pour un montant en plus-value de 500 € HT
 - Lot n°8 « Plâtrerie isolation », avec l'Entreprise BOULET pour un montant en plus-value de 2 500 € H.T.;
 - Lot n°13A « Sols souples », avec l'Entreprise ROLLIER pour un montant en moins-value de 4 466,72 € H.T.;

- Lot n°14 « Electricité courant faibles », avec la SARL MOURGUES Serge pour un montant en plusvalue de 2 723,83 € H.T.
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer lesdits avenants.

POUR: 73 VOIX

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉS DU ROZIER COREN-PHASE 2 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

- ♣ ATTRIBUE le marché à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus ayantageuse ;
- **↓ RETIENT** l'entreprise MARQUET SAS 15100 Saint-Flour aux montants ci-dessous :

Tranche	Montant HT	Montant TTC
Tranche ferme	449 134.41 €	538 961.29 €
Franche optionnelle 1	85 394.36 €	102 473.23 €
Tranche optionnelle 2	49 895.30 €	59 874.36 €
Tranche optionnelle 3	60 848.00 €	73 017.60 €
Tranche optionnelle 4	25 789.70 €	30 947.64 €
Montant Total	671 061.77 €	805 274.12 €

↓ AUTORISE Madame le Président à signer toutes les pièces constitutives du marché de travaux avec cette entreprise.

POUR: 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Bernard REMISE)

20h27: Monsieur Joël BRUN rejoint la séance

REAMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DU CENTRE AQUALUDIQUE - ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

- ◆ ATTRIBUE les marchés relatifs au réaménagement des espaces extérieurs du centre aqualudique aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse;
- ↓ RETIENT les entreprises aux montants ci-dessous :

LOTS	ENTREPRISES	TOTAL HT
Lot n°1	SAS MARQUET TP	
Terrassement VRD	SAINT-FLOUR (15)	110 352,88 €
Lot n°2	SARL DE ROSSO	E4 000 EF 6
Gros-œuvre	SAINT-FLOUR (15)	51 892,55 €
Lot n°3 Electricité, plomberie, sanitaires, ventilation	SARL MOURGUES SERGE SAINT-FLOUR (15)	20 713,35 €
Lot n°4 Bardage, platelages, mobilier de jardin	EURL Michel CHAREIRE SAINT-FLOUR (15)	38 802,00 €
Lot n°5	SARL JOUVE	41 210 F2 C
Charpente métallique - Serrurerie	AUMONT AUBRAC (48)	41 210,53 €
Lot nº6	SARL EUREKA	F2 F24 36 6
Rénovation pentagliss	VENDOME (41)	52 524,36 €
Lot n°7 Aire de jeux aquatique	VORTEX PRO URBA RILLIEUX LA PAPE (69)	135 462,00 €
Lot n°8 Aménagements paysagers	SAS MARQUET TP / BOIS ET PAYSAGES SAINT-FLOUR (15)	153 010,05 €
Lot n°9	BRUNHES ET JAMMES	17 204 00 0
Carrelage – Faïence – Peintures	AURILLAC (15)	17 204,00 €
Lot nº10	Entreprise PARATIAS	9 020,00 €
Couverture zinc	RUYNES EN MARGERIDES (15)	9 020,00 €
ТО	TAL H.T.	630 191,72 €

↓ AUTORISE Madame le Président à signer toutes les pièces constitutives des marchés de travaux. POUR : 55 VOIX

CONTRE : 4 (MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Eric BOULDOIRES, M. Frédéric DELCROS, M. Jean-Pierre JOUVE)

ABSTENTIONS: 14 (M. Jérôme GRAS, MME Marina BESSE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Claude BONNEFOI par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, M. Jean-Luc PERRIN, MME Bonnie DELEPINE, MME Marie PETITIMBERT, M. Philippe DE LAROCHE, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Philippe DELORT, MME Yolande CHASSANG, MME Annick MALLET, MME Maryline VICARD)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Bernard REMISE)

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-FLOUR - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1

- ↓ TIRE le bilan de la concertation relative à la révision allégée N°1;
- ♣ ARRETE le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Flour ; POUR : 73 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-FLOUR - AUTORISATION D'ENGAGER L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION N°4

↓ AUTORISE Madame le Président à organiser l'enquête publique du dossier de modification n°4 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Flour.

POUR: 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Sophie BENEZIT, M. Gérard MOULIADE)

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME - AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC HAUTES-TERRES COMMUNAUTE

- ♣ APPROUVE les termes de l'avenant n°1 à la convention de prestations de services entre Hautes Terres Communauté et Saint-Flour Communauté, reportant le terme de cette convention au 31 décembre 2021;
- → **AUTORISE** Madame le Président à signer ledit avenant au nom de Saint-Flour Communauté, d'engager les dépenses afférentes et d'émettre les titres de recettes à destination de Hautes Terres Communauté.

POUR: 70 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 4 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Maryline VICARD, MME Sylvie PORTAL, M. Eric BOULDOIRES)

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA GESTION DU DOMAINE NORDIQUE DE PRAT DE BOUC-HAUTE PLANEZE ET LA CONDUITE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE PRAT DE BOUC

- ♣ APPROUVE les termes du projet de convention de partenariat pour la gestion du domaine nordique Prat de Bouc Haute-Planèze et la conduite du projet de développement de Prat de Bouc saison 2020/2021 tel qu'annexé à la délibération ;
- **AUTORISE** Madame le Président à signer la convention à intervenir avec Hautes Terres Communauté au nom de Saint-Flour Communauté ainsi que toute pièce nécessaire.

POUR: 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (M. Pierre SEGUIS, MME Sophie BENEZIT, MME Olivia GUEROULT par pouvoir à M. Pierre SEGUIS)

VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE - FIXATION DES TARIFS DE LOCATION

↓ FIXE les tarifs de location du parc de VTT/VTC à assistance électrique tels que proposés ci-dessous :

Tarifs de location des vélos à assistance électrique								
	Tarifs normaux				Tarifs résidents du territoire de Saint- Flour Communauté			
	Conditions	VTT à assistance électrique	VTC à assistance électrique	Conditions	VTT à assistance électrique	VTC à assistance électrique		
1/2 journée		35 €	25 €	Tarifs	_			
1 Journée		50 €	35 €	réservés aux	30 €	25 €		
1 Journée				résidents de				
supplémentaire	_	40 €	30 €	Saint-Flour	25 €	20 €		
1 Semaine	Pour tout	240 €	200 €	Communauté	100 €	70 €		
1 mois	public et valable toute l'année			du 1er octobre au 30 avril et dans la limite cumulée de 1 mois maximum sur la période	200 €	150 €		

↓ AUTORISE Madame le Président à signer toutes pièces nécessaires au versement desdites subventions.

POUR: 68 VOIX

CONTRE: 2 (M. Eric BOULDOIRES, M. Frédéric DELCROS)

ABSTENTIONS: 3 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Jérôme GRAS, M. Philippe

DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (MME Bernadette RESCHE)

VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE - APPROBATION DU REGLEMENT D'AIDE COMMUNAUTAIRE A L'ACQUISITION

- ♣ APPROUVE les termes du projet de règlement d'aide communautaire à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, tel qu'annexé à la délibération ;
- **∔ AUTORISE** Madame le Président à signer toutes pièces nécessaires au versement desdites subventions.

POUR: 66 VOIX

ABSTENTIONS : 6 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 2 (M. Daniel MIRAL, M. Richard BONAL par pouvoir à M. Daniel MIRAL)

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE NEUVEGLISE SUR TRUYERE - ACQUISITION FONCIERE

- → DECIDE D'ACQUÉRIR une surface de terrain d'environ 11 131 m² pris sur la parcelle cadastrée section YC n°16 lieu-dit Longaïro au prix de 4 euros /m² appartenant à Mme Colette CAMBOULIVES soit un montant 44 524 euros ;
- **PREND** en charge la rémunération de Mme Isabelle GOURDAIN, expert foncier mandaté pour cette mission par la propriétaire moyennant un montant de 2 226,20 euros H.T soit 2 671,44€ T.T.C;
- + AUTORISE Madame le Président à signer les actes notariés constatant ces acquisitions et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR: 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (M. Robert ROUSSEL, M. Frédéric DELCROS, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE VOLZAC : CESSION D'UN LOT

- **LEDE** la parcelle n°10 sur la Zone d'Activités Economiques de Volzac à la SAS PASCAL et FILS, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, au prix de 11€ H.T. / m²;
- **AUTORISE** Madame le Président à signer l'acte notarié constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à son aboutissement.

POUR: 70 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 4 (M. Frédéric DELCROS, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT - PARTENARIAT AVEC PROCIVIS – SACICAP SUD MASSIF CENTRAL

- ↓ AUTORISE Madame le Président à mettre en place ce partenariat afin qu'il puisse être effectif pour les bénéficiaires de subventions en 2020 et qui seraient éligibles à ce dispositif;
- ♣ AUTORISE Madame le Président à verser les subventions OPAH/RU/PIG accordées aux propriétaires éligibles directement à PROCIVIS, en lieu et place de la personne bénéficiaire, si celle-ci en fait la demande expresse;
- **↓ AUTORISE** Madame le Président à signer toutes pièces nécessaires à ce versement.

POUR: 73 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES EN 2021 - AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- EMET un avis favorable quant aux propositions de dates ci-dessous :
 - Pour les communes de Saint-Flour, Saint-Georges et Roffiac :
 - √ 6 et 27 juin 2021,
 - √ 11, 18 et 25 juillet 2021,
 - √ 1, 8, 15 et 22 août 2021,
 - √ 5, 12 et 19 décembre 2021 ;
 - Pour la commune d'Andelat :
 - √ 24 janvier 2021, 27 juin 2021, 5, 12 et 19 décembre 2021.

POUR: 73 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

21h31 Monsieur Didier BIENAIME donne pouvoir à Madame Sylvie PORTAL et quitte la séance

PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE DE L'EST CANTAL -OPERATION CHEQUES RELANCE

- **♣ APROUVE** la mise en place d'une opération CHEQUES RELANCE, en lien avec Hautes Terres Communauté ;
- + APPROUVE le règlement d'utilisation de ces chèques relance, annexé à la délibération ;
- ♣ APPROUVE la procédure de remboursement de ces chèques relance aux établissements éligibles ;
- ♣ AUTORISE Madame le Président à signer toute pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération ;
- ↓ ADOPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

	Budget général – Plan de relance							
	DEPENSES			RECETTE	S			
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT			
Fonctionnement								
6745	Remboursement chèques relance	+ 100 000 €						
6748	Subventions exceptionnelles	- 32 500 €						
023	Virement section d'investissement	- 67 500 €						
TOTAL		0 €						
Investissement								
20421.020	Aides directes	- 37 500 €	023	Virement de la section d'investissement	- 67 500 €			
20421.90	Aides directes	- 30 000 €						
T01	AL	- 67 500 €		TOTAL	- 67 500 €			

4 AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR: 70 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 4 (M. Jean-Pierre JOUVE, M. Robert ROUSSEL, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Eric BOULDOIRES)

PARTICIPATION AU FONDS « REGION UNIE » : APPROBATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA REGION

- **♣ APPROUVE** les termes de l'avenant à la convention de participation au Fonds Région Unie intervenue avec la Région, tel qu'annexé à la délibération ;
- **♣ AUTORISE** Madame le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de cette démarche.

POUR: 73 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Bernard MAURY)

SERVICE DE BUS URBAIN DE SAINT-FLOUR - APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE

- ♣ APPROUVE les termes de l'avenant n°1 à la convention de partenariat financier à intervenir avec la Commune de Saint-Flour pour la participation de Saint-Flour Communauté au bus urbain, jusqu'au 31 décembre 2021;
- ↓ AUTORISE Madame le Président à signer ladite convention et tout document afférent au versement de cette participation financière.

POUR: 73 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (MME Ghislaine DELRIEU)

PETITE ENFANCE ET ENFANCE JEUNESSE - CONVENTIONS DE GESTION ET D'OBJECTIFS AVEC LES STRUCTURES GESTIONNAIRES

Monsieur Marc POUGNET ne participe ni au debat ni au vote

- **♣ APPROUVE** les projets de conventions de gestion et d'objectifs à intervenir entre Saint-Flour Communauté et les structures gestionnaires « petite enfance » suivantes :
 - Fédération départementale « Familles rurales » au titre de la microcrèche de Pierrefort,
 - A.D.M.R. de Saint-Flour au titre de la microcrèche de Saint-Flour,
 - A.D.M.R. de Chaudes-Aigues au titre du RPE itinérant;
- ♣ APPROUVE les projets de conventions de gestion et d'objectifs et de la charte d'engagement à intervenir entre Saint-Flour Communauté et les structures gestionnaires « enfance jeunesse » suivantes :
 - « Familles rurales » de Pierrefort au titre de l'A.L.S.H. de Pierrefort,
 - O.M.J.S. de Saint-Flour au titre des A.L.S.H. Planèze, Margeride et Saint-Flour,
 - « Les P'tits Filous » au titre de l'A.L.S.H. de Saint-Flour,
 - A.D.M.R. de Chaudes-Aigues au titre de l'A.L.S.H.;
- **♣ AUTORISE** Madame le Président à signer lesdites conventions et toutes les pièces nécessaires à ces conventionnements.

POUR: 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Gérard MOULIADE)

GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - CONVENTION ENTRE L'ETAT ET SAINT-FLOUR COMMUNAUTE AU TITRE DE L'ANNEE 2020

- 4 **APPROUVE** les termes du projet de convention à intervenir entre l'Etat et Saint-Flour Communauté pour la gestion de l'Aire d'accueil des Gens du voyage au titre de l'année 2020 ;
- **↓ AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention au nom de Saint-Flour Communauté. POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS: 4 (MME Yolande CHASSANG, M. Philippe DE LAROCHE, M. Claude BONNEFOI par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe ECHALIER, MME Patricia ROCHÈS, par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Paul RESCHE)

Messieurs René PELISSIER et Philippe ECHALIER quittent la salle et ne participent ni au débat ni au vote.

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - ATTRIBUTION D'AIDE DIRECTE A LA CUMA DE RÉZENTIERES

- ♣ APPROUVE l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 15 000 € (correspondant à 35,71 % de 42 000 € HT d'investissement) à la CUMA de Rézentières, en application de la fiche action 1.11 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition d'un semoir de semis direct;
- ↓ AUTORISE Madame le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;
- ↓ DIT que le montant définitif de l'aide de Saint-Flour Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées, avec un plafond maximum de l'aide à hauteur du montant indiqué ;
- ↓ AUTORISE Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR: 61 VOIX

CONTRE: 4 (MME Bernadette RESCHE, M. Serge TALAMANDIER, MME Sylvie PORTAL, M. Didier BIENAIME par pouvoir à MME Sylvie PORTAL)

ABSTENTIONS: 4 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Loïc POUDEROUX, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Nicole BATIFOL, MME Marina BESSE)

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - ATTRIBUTION D'AIDE DIRECTE A M. JEROME TAILLEFER

- ♣ APPROUVE l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 1 408 € (correspondant à 40 % de 3 520 € HT d'investissement) à M. Jérôme TAILLEFER, en application de la fiche action 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'aménagement frigorifique dans un véhicule utilitaire;
- ↓ AUTORISE Madame le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;
- ↓ DIT que le montant définitif de l'aide de Saint-Flour Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées, avec un plafond maximum de l'aide à hauteur du montant indiqué ;
- ↓ AUTORISE Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR: 61 VOIX

CONTRE: 4 (MME Bernadette RESCHE, M. Serge TALAMANDIER, MME Sylvie PORTAL, M. Didier BIENAIME par pouvoir à MME Sylvie PORTAL)

ABSTENTIONS: 4 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Loïc POUDEROUX, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Nicole BATIFOL, MME Marina BESSE)

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - ATTRIBUTION D'AIDE DIRECTE AU GAEC BAGUET

- **↓ APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 1 991,20 € (correspondant à 40 % de 4 978 € HT d'investissement) au GAEC BAGUET, en application de la fiche action 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition d'une remorque-vitrine réfrigérée ;
- ♣ AUTORISE Madame le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;
- **▶ DIT** que le montant définitif de l'aide de Saint-Flour Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées, avec un plafond maximum de l'aide à hauteur du montant indiqué :
- ↓ AUTORISE Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR: 61 VOIX

CONTRE : 4 (MME Bernadette RESCHE, M. Serge TALAMANDIER, MME Sylvie PORTAL, M. Didier BIENAIME par pouvoir à MME Sylvie PORTAL)

ABSTENTIONS : 4 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Loïc POUDEROUX, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Nicole BATIFOL, MME Marina BESSE)

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - ATTRIBUTION D'AIDES DIRECTES A MME MAGALIE PELISSIER

- **♣ APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 2 500 € (correspondant à 19,66 % de 12 715 € HT d'investissement) à Mme Magalie PELISSIER, en application de la fiche action 1.7 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition de cabanes déplaçables pour les volailles ;
- **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 2 163 € (correspondant à 40 % de 5 407,70 € HT d'investissement) à Mme Magalie PELISSIER, en application de la fiche action 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition d'une remorque réfrigérée ;
- **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 397,60 € (correspondant à 40 % de 994 € HT d'investissement) à Mme Magalie PELISSIER, en application de la fiche action 3.2 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition d'outils de communication ;
- ♣ AUTORISE Madame le Président à verser ces aides sur présentation des pièces justificatives ;
- ↓ DIT que le montant définitif des aides de Saint-Flour Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées, avec un plafond maximum de l'aide à hauteur des montants indiqués ;
- → AUTORISE Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR: 61 VOIX

CONTRE: 4 (MME Bernadette RESCHE, M. Serge TALAMANDIER, MME Sylvie PORTAL, M. Didier BIENAIME par pouvoir à MME Sylvie PORTAL)

ABSTENTIONS: 4 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Loïc POUDEROUX, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Nicole BATIFOL, MME Marina BESSE)

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - ATTRIBUTION D'AIDE DIRECTE A MME CECILE COUTAREL

APPROUVE l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 7 500 € (correspondant à 39,07 % de 19 197 € HT d'investissement) à Mme Cécile COUTAREL, en application de la fiche action 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition d'un moulin traditionnel à meule de pierre, d'une ensacheuse et d'une couseuse ;

- ♣ AUTORISE Madame le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;
- **DIT** que le montant définitif de l'aide de Saint-Flour Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées, avec un plafond maximum de l'aide à hauteur du montant indiqué ;
- **↓ AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR: 61 VOIX

CONTRE: 4 (MME Bernadette RESCHE, M. Serge TALAMANDIER, MME Sylvie PORTAL, M. Didier BIENAIME par pouvoir à MME Sylvie PORTAL)

ABSTENTIONS: 4 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Loïc POUDEROUX, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Nicole BATIFOL, MME Marina BESSE)

Messieurs René PELISSIER et Philippe ECHALIER rejoignent la séance.

PÔLE DE MEDIATION CULTURELLE - CONVENTION DE PARTENARIAT 2020

- ♣ APPROUVE les termes de la convention de partenariat dans le cadre du pôle de médiation culturelle pour l'année 2020 ;
- ↓ AUTORISE Madame le Président à signer ladite convention au nom de Saint-Flour Communauté ;
- ↓ **DECIDE D'EMETTRE** les titres de recettes à destination de la Ville de Saint-Flour.

POUR: 72 VOIX

ABSTENTION: 1 (MME Nathalie LESTEVEN)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (MME Marie PETITIMBERT)

APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

♣ APPROUVE le tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2020 tel qu'annexé à la délibération.

POUR: 69 VOIX

ABSTENTIONS : 4 (M. Jean-Pierre JOUVE, M. Frédéric DELCROS, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Eric BOULDOIRES)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

RATIOS « PROMUS/PROMOUVABLES » POUR L'ANNEE 2021

ADOPTE le tableau fixant les ratios « Promus Promouvables » pour l'année 2021 tel qu'annexé à la délibération.

POUR: 65 VOIX

ABSTENTIONS: 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE) NE PREND PAS PART AU VOTE: 4 (M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Paul RESCHE, M. Adrien LAMAT, M. Frédéric DELCROS)

CREATION DE POSTES

- ↓ CRÉE les emplois suivants :
 - 2 emplois permanents, à temps complet relevant du grade d'attaché, à compter du 1^{er} janvier 2021;
 - 1 emploi permanent, à temps complet relevant du grade d'adjoint administratif, à compter du 1er janvier 2021;
 - > 1 emploi permanent, à temps complet relevant du grade de technicien, à compter du 28 décembre 2020
 - 1 emploi permanent, à temps complet relevant du grade d'attaché, à compter du 1er janvier 2021;
- ↓ AUTORISE Madame le Président à recruter dans les conditions fixées par l'article 3-3 2ème de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée les agents non titulaires selon les modalités ci-dessous :

Fonction	Emploi	Nombre de poste(s)	Rémunération	
Chargé de communication, responsable du service 35/35ème		1	IB 444 / IM 390 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020	
Fonction	Emploi	Nombre de poste	Rémunération	
Chargé de communication	Grade d'attaché Temps complet 35/35ème	1	IB 444 / IM 390 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020	
Infographiste	Grade d'adjoint administratif Temps complet 35/35 ^{ème}	1	IB 354 / IM 330 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020	
Chargé de mission urbanisme	Grade de technicien Temps complet 35/35 ^{ème}	1	IB 372 / IM 343 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020	
Chef de projet Petites Villes de d'attaché Temps complet 35/35ème		IB 444 / IM 390 1 selon grille en vigueur 1 ^{er} janvier 2020		

- ↓ AUTORISE Madame le Président à signer les contrats de travail correspondant, les éventuels avenants et toutes les pièces nécessaires pour le renouvellement ;
- ↓ MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence ;
- ↓ DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2020 et seront prévus au budget primitif 2021.

POUR: 70 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (M. Jean-Pierre JOUVE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Eric BOULDOIRES)

NE PREND PAS PART AU VOTE: 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

DECISIONS DE LA PRESIDENTE PRISES PAR DELEGATION

→ PREND CONNAISSANCE des décisions prises par Madame le Président en application des délibérations du Conseil Communautaire №2020-136 du 30 juillet 2020, et №2020-273 du 13 octobre 2020.

ATELIER RELAIS UNIPLANEZE - CONTRAT DE CREDIT BAIL IMMOBILIER ADOPTION DE L'AVENANT N°3

- ♣ APPROUVE l'avenant n°3 au contrat de crédit-bail immobilier en date du 15 janvier 2001 à intervenir avec la société Uniplanèze ;
- 4 AUTORISE Madame le Président à signer ledit avenant n°3 annexé à la délibération ;
- ↓ ADOPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES				
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT		
Budget annexe Ateliers relais le Planézard							
Fonctionnement							
023	Virement à la section d'investissement	+36 287 €	74751	Participation du budget général	- 35 848.26 €		
			752	Loyers	+ 72 435.26 €		
66111	Frais de gestion remboursement capital de prêt	+ 300 €					
Investissement		4					
1641	Emprunt	+ 36 287 €	021	Virement de la section d'investissement	+ 36 287 €		
Budget général							
67441	Virement aux budgets annexes	- 35 848.26 €		4			
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	+ 35 848.26 €		-			

AUTORISE Madame le Président à signer les pièces administratives et comptables nécessaires à la mise en œuvre du présent avenant.

POUR: 70 VOIX

ABSTENTIONS : 4 (M. Philippe DE LAROCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

ATELIER RELAIS UNIPLANEZE – SOLDE DU CONTRAT ADMINISTRATIF DE CREDIT BAIL IMMOBILIER

- ♣ APPROUVE la cession des biens immobiliers objets du contrat de crédit-bail immobilier en date du 15 janvier 2001 et ses avenants n°1 en date du 24 décembre 2003, n°2 en date du 26 juin 2020 et n°3 adopté par délibération du conseil communautaire en date du 14 décembre 2020 ;
- ♣ APPROUVE la cession de ces biens au prix d'un euro H.T., représentant la valeur résiduelle de l'ensemble immobilier à l'expiration du crédit-bail immobilier, conformément à l'article 27 de celui-ci ;
- **AUTORISE** Madame le Président à signer les actes notariés à intervenir entre Saint-Flour Communauté et l'entreprise Uniplanèze qui constateront cette cession ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder à la clôture du budget annexe ouvert pour la gestion de l'opération d'atelier-relais de l'entreprise Uniplanèze au terme de l'exercice budgétaire retraçant les dernières opérations comptables ;
- **AUTORISE** Madame le Président à signer tous actes administratifs et financiers liés à ce transfert de propriété, au solde du contrat de crédit-bail immobilier et à ses avenants, et à la clôture du budget annexe lié audit contrat.

POUR: 70 VOIX

ABSTENTIONS : 4 (M. Philippe DE LAROCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

A Saint-Flour, le 18 décembre 2020

SAINT-FY ARRIAUT

La Présidente, T

Céline 🚭

Affiché le

2 2 DEC. 2020

Le secrétaire de séance,

______A

Adrien LAMAN